

du Canada. En 1955, au Nouveau-Brunswick, ma propre province, la moyenne était d'environ .26 h.p. par habitant. La moyenne générale du Canada était de 1 h.p. par habitant. Nous avons donc à peine plus que le quart de la moyenne de tout le pays.

Mes honorables amis parlent d'injustice. D'autres pays ont admis que certaines de leurs régions avaient droit à une attention spéciale, et c'est l'idée qui a inspiré cette aide aux provinces de l'Atlantique. J'ai signalé à la Chambre, et je le fais de nouveau maintenant, monsieur l'Orateur, que nous avions de bons précédents à ce sujet. Par exemple, le sud des États-Unis a souffert pendant des années du manque d'industries. Les autorités de Washington décidèrent qu'il était nécessaire d'aider les États du sud afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes avantages industriels que les autres régions du pays. Qu'ont-ils fait? Ils ont fait exactement ce que le présent projet de loi essaye de faire pour les provinces de l'Atlantique. Ils ont aidé à produire de l'énergie électrique bon marché et à l'heure actuelle l'économie des États du sud est pour ainsi dire sur un pied d'égalité avec celle des autres régions du pays. L'aide n'a pas été fournie seulement aux États du sud. La même chose se passe au Dakota-Nord, et dans plusieurs régions des États-Unis où l'on considère que c'est nécessaire.

Mais il n'y a pas que les États-Unis; je pourrais également citer la Grande-Bretagne. Dans ce pays, la région du Durham était considérée comme en retard dans le domaine industriel et comme ayant besoin d'aide. Le gouvernement britannique s'est donc occupé de cette région, ainsi que du pays de Galles, sans mentionner d'autres régions de l'Angleterre. On pourrait encore citer la Russie, qui a intensifié ses industries dans la région rurale du Nord de la Sibérie, et ainsi de suite. Toutes ces régions ont pris de l'essor parce qu'elles ont reçu de leur gouvernement central l'aide dont elles avaient besoin. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, nous accordons cette attention spéciale aux provinces de l'Atlantique.

A l'époque de la seconde guerre mondiale, j'ai demandé au très honorable C. D. Howe, qui était alors ministre de la Production de défense, comment il se faisait que les provinces Maritimes ne recevaient pas d'industries de guerre. Il m'a répondu que c'était parce que nous n'avions pas d'énergie à bon marché. Nous n'avions pas d'énergie. Nous avons posé la même question depuis la fin de la dernière guerre, et nous avons obtenu la même réponse.

Mes honorables amis parlent d'inégalité de traitement. Voyons d'abord ce qu'il en est

[L'hon. M. Brooks.]

vis-à-vis de Terre-Neuve. Je ne crois pas que Terre-Neuve soit l'objet de quelque distinction injuste, du moins pas dans l'intention du gouvernement. Nous avons entendu les représentants de Terre-Neuve. Qu'on lise l'annuaire dont un des députés de Terre-Neuve a cité des extraits il n'y a pas longtemps. On constatera que Terre-Neuve a beaucoup d'énergie hydraulique. La production de l'électricité est bien moins chère à Terre-Neuve, exception faite pour les lignes de transmission, qu'elle ne peut l'être en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick. Si ces deux dernières provinces pouvaient produire de l'électricité à aussi bon compte que Terre-Neuve peut produire de l'énergie hydro-électrique, sauf toujours pour les lignes de transmission, le bill à l'étude n'aurait pas sa raison d'être. C'est en matière de transmission que Terre-Neuve a besoin d'aide, et c'est là que le gouvernement veut l'aider.

L'autre jour, l'honorable député de Charlotte (M. Stuart) s'est plaint de ce que Grand-Falls, au Nouveau-Brunswick, produisait de l'énergie pour des entreprises privées. La Chambre sait-elle qu'à Terre-Neuve 95 p. 100 environ de l'énergie produite vient des sociétés privées? Ces sociétés privées veulent bien mettre en valeur l'énergie électrique des rivières et le reste. Ce à quoi elles s'opposent, c'est à l'aménagement de lignes de transmission et c'est précisément ce que prévoit le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Hamilton) dans le bill à l'étude.

L'honorable préopinant a dit que le bill est injuste pour les autres provinces. Je rappelle de nouveau que l'aide financière aux provinces de l'Atlantique en raison de leurs besoins et en vue de les mettre sur un pied d'égalité avec les autres régions du Canada, fait l'objet de discussions depuis des années. Quelle injustice y a-t-il par exemple, envers la province de Québec? Elle ne crie pas à l'injustice. Quelle injustice y a-t-il envers la province d'Ontario? On n'y crie pas à l'injustice. En quoi y a-t-il injustice envers le Manitoba? On me dit que c'est au Manitoba que le prix de revient de l'énergie est le plus bas de tout le Canada. Je viens de la Saskatchewan. Je réserve cette province pour la fin.

Prenons le cas de l'Alberta. J'ai été étonné d'entendre un représentant de cette province dire qu'il y avait injustice envers l'Alberta. Il a dit que le charbon y était abondant. Or, on n'utilise pas le charbon et on ne l'utilisera pas non plus à l'avenir en Alberta, mais pourquoi? Parce qu'on y peut produire de l'énergie à meilleur compte en utilisant le gaz et le pétrole. Si les provinces atlantiques possédaient tout le gaz et le pétrole qu'on